Nous avons toujours faillité aux principaux qui la détraient en l'obtrain la reprise de leurs fonds particulières et la classement dans le réseau urbain, en y contribuant, suivant leur utilité, pour 1/4 ou 1/2 dans la masse des frais.

Si le succès n'a pas couronné nos efforts, et nous citerons entre autres les rues de Boulogne, de l'Administration et pour mémoire, la rue Vandenesse, c'est parce que certains propriétaires n'ont pas consenti à supporter entre l'abondon de leur terrain, leur quote-part des frais de répartition.

Ils ne doivent donc pas chercher à faire endosser à l'administration, pas plus qu'à la commission de la voirie la situation de cette actuel qui provient de leur résistance.

Telle est, messieurs, la situation exacte et vous pouvez vous-mêmes en indiquer le remède.

Il est à un l'application stricte des articles 60 et 61 du règlement de la voirie, qui doit prévoir la pose de l'éclairage et rues particulières par les propriétaires, jà qu'au jour où ces rues seront classées par les moyens indiqués ci-dessus.

Votre commission conclut donc en demandant à l'administration de tenir la main à ce que dans l'intérêt même des habitants des rues non reconnues dites particulières, le règlement soit strictement appliqué dans sa teneur.

Nous espérons que notre voie viendra fortifier ses conclusions.

Pour la Commission de la Voirie,
Le Rapporteur :
DELAVAYE.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

M. Mimpo-Sax explique Davin qu'il y a retrait selon lu utilité à faire imprimer l'intéressant rapport de M. Delavaye et à l'afficher dans les rues particulières.

Cette motion est mise aux voix est adoptée.

M. Sénélar expose dans un rapport quelles sont, selon la commission de la voirie, les rues où il y a le plus de nécessité à faire de nouvelles canalisations pour l'éclairage au gaz au moyen du crédit de 15,000 fr. réservés chaque année.

Dans la nomenclature de ces rues figurent en premier lieu les rues situées entre le boulevard et le canal.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport.

Finances

M. Muller, dépose le rapport de la commission des finances sur la demande formée par Mme Dhalle, veuve du secrétaire de commissaire central en vue d'obtenir le remboursement des sommes versées par son mari à la caisse des retraites des employés municipaux. Le rapporteur expose qu'il n'est pas possible de faire droit à la demande dans la forme qu'elle est présentée, mais propose qu'il soit accordé à Mme veuve Dhalle, à titre de don gracieux une somme de 450 f.

Le conseil adopte les conclusions.

M. Muller donne lecture d'un projet de délibération à transmettre à l'autorité supérieure sur le danger que présente pour la sécurité publique la cour de la gare, dangers maintes fois signalés, et sur lesquels M. Tack a appelé dans la dernière séance l'attention de l'administration à propos de l'accident dont a failli être victime un de nos honorables concitoyens M. Ch. Masure.

Le conseil adopte le texte de la délibération qui lui est soumise.

Voeux

M. Sénélar dépose un voeu tendant à l'abaissement du prix du gaz consommé pour moteurs et appareils de chauffage.

M. Sénélar expose que la Compagnie fermière de Roubaix qui vend le gaz d'éclairage à raison de 23 centimes le mètre cube livre le gaz pour moteurs ou chauffage au prix de 15 centimes.

A Tourcoing, où grâce à la propriété par la ville de l'usine, on peut livrer le gaz à 20 cent. le prix du gaz à moteurs et à réchauds n'est pas en rapport.

Le voeu de M. Sénélar est appuyé par ses collègues, MM. Delavaivre, Goubo d'Aozin et Despinoy.

M. le maire dit que la question est complexe et demande à être étudiée à fond. Il reconnaît qu'il y a intérêt pour la ville à favoriser la consommation du gaz pendant le jour.

M. Sélembier se rallie au voeu déposé, trouvant que le prix du gaz à moteurs est trop élevé.

Le voeu sera étudié par les commissions.

M. Fidèle Strast dépose un voeu fort intéressant à l'effet de combattre la dépopulation par l'allocation de secours hebdomadaires aux pères de familles non patentés et dans les proportions suivantes ;

Il serait alloué 1 franc par semaine aux pères de famille ayant quatre enfants, 2 fr. pour cinq, 3 fr. pour six, 4 fr. pour 8, ainsi de suite.

L'auteur du voeu fait valoir de sérieuses considérations en faveur de l'adoption et notamment le côté patriotique.

Il estime que l'application ne serait pas de nature à grever bien lourdement les finances municipales, d'autant qu'il serait facile de rogner sur certains chapitres chargés du budget, celui des fêtes notamment.

Il sera étudié dans une prochaine séance sur la prise en considération.

Accident d'usine. — Hier matin, vers 9 heures, un contre-maître de la filature de coton de M. Flipo, rue du Château, M. Benjamin Dumortier, 63 ans, a été victime d'un assez grave accident. En voulant enlever une courroie sur une poulie, l'ouvrier fut saisi et jeté violemment sur le sol. Dans sa chûte il se fractura une côte et contracta des contusions au bras gauche.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Carette et a été transporté à son domicile, rue Flipo. Le patron pourvoira aux frais qu'occasionneront la maladie.

Mendicité. — Le sous-brigadier de police Parent rencontre hier, vers deux heures de l'après-midi, rue du Casino, un individu qui mendiait de porte en porte. Amené au poste, cet individu qui déclara se nommer S..., 23 ans, marchand de parapluies, vit Nam, à Roubaix, a dû aussi avoir agi sous l'influence de l'ivresse.

Il a été remis en liberté.

Lâche agression. — M. Henri Roussel, cultivateur, 50 ans, à Neuville-en-Ferrain, qui rentrait chez lui dimanche soir, à 8 heures, rencontra en passant dans la ruelle Codron, à Tourcoing, un individu qui battait comme plâtre une femme et une fille.

M. Roussel s'approcha et reprocha à ce brutal personnage la lâcheté dont il faisait preuve.

Celui-ci, qui se nomme Jules Benoit, âgé de 21 ans et demeure rue des Phalempins, répondit par deux coups de tête qui renversèrent M. Roussel et l'envoyèrent rouler dans un fossé. Il fut relevé et lorsque, revenu à lui il voulut reprendre sa route, il ne put marcher.

Il appela au secours et on le transporta dans une maison voisine, où M. le docteur Hannart constata qu'il avait reçu des contusions multiples et avait la jambe droite fracturée au mollet.

Benoit a été arrêté. M. Roussel est conseiller à Neuville.

Accident évité. — Hier après-midi, un enfant fut être écrasé sur la ligne de Mouscron à Tourcoing. Au moment où le train, bâlge de 4 heures, passait à l'endroit dit : Les Quarante-Quatre, plusieurs gamins jouaient sur les rails.

Un d'eux qui n'avait pas eu le temps de fuir aurait été infailliblement broyé sans le courage d'un homme que l'on ne connaît pas et qui au risque d'être écrasé lui-même, arracha l'imprudent enfant à une mort certaine.

La mécanicien a sonné et la plupart des voyageurs croyant à un accident sont descendus.

Saisie aux halles. — Plusieurs paniers de crevettes, d'un poids total de seize kilogrammes, ont été saisis aux Halles par les soins de M. Tiraf, inspecteur des denrées alimentaires, comme impropres à la consommation

Chute d'un ivrogne. — Lundi après-midi, deux individus, Pierre Fontaine, 50 ans, libraire rue de Carliers, cour Dehaenel et Auguste D., batteur de matelas, passaient bras dessus bras dessous, rue du Tilleul : ils étaient ivres.

Arrivés à une centaine de mètres du passage à niveau, D... lâcha son camarade Fontaine, qui, perdant l'équilibre, s'étala sur le pavé.

Malheureusement, sa tête porta sur la chaussée de l'essieu d'un camion arrêté à cet endroit, et apparemment à M. Taffin, brasseur.

Fontaine reçut de ce fait trois blessures profondes au crâne, suivies d'une grande perte de sang.

La blessé, transporté à la pharmacie Dubois, rue Dervaux, a été ensuite conduit à l'Hôtel-Dieu.

Menus faits. — Dans la nuit de lundi une patrouille de police a remarqué boulevard Gambetta, un jeune couple qu'elle crut être des filles mineures de la loi de moeurs en cas. Les allés et venues du jeune homme et de la jeune fille ayant paru suspecte, tous deux furent questionnés et conduits au poste pour y fournir des explications. Là ils tirent un tel vacarme qu'on dut les enfermer.

Nous ne donnerons pas les noms des deux amoureux qui ont été relâchés dans la soirée, mais ils se souviendront longtemps des conséquences de leur flirtage au clair de lune.

Ils seront traduits en simple police.

LILLE

Grave accident de voiture. — Un pénible accident est arrivé dimanche soir, vers cinq heures, à l'angle du boulevard Bigo-Danel et de la place de Tourcoing.

M. Emile Delbecque, fermier et conseiller municipal, à Quesnoy-sur-D-dle, au hameau du Cour-Joyeux, s'était rendu avec son voisin et ami M. Ignace Follez, et Mlles Delbecque-Picavet, ses cousines, au pentionnat de Loos, chercher ses jeunes enfants, pour assister lundi matin à l'obit de leur grand-mère, décédée à Comines, il y a un mois.

En revenant vers Lille, une des roues de la voiture fut prise entre les rails à la hauteur de la place de Tourcoing. M. Delbecque en voulant faire sortir son équipage de cet embarras, fit peut-être prendre à son cheval une direction un peu vive du côté gauche, la roue droite de la voiture en heurta fort violemment le trottoir et versa sur le côté.

M. Delbecque fut projeté hors de sa voiture et, dans sa chute, eut la jambe droite fracturée au peu au-dessus du genou.

Quant à M. Follez, il a été également jeté sur la chaussée, mais sans qu'il se fasse aucun mal.

Toute la famille, les trois demoiselles de M. Delbecque ainsi que les deux cousines étaient restées dans la voiture et n'en pouvaient sortir. Prises de peur, elles cassèrent vivement les glaces du derrière, ce qui leur occasionna plusieurs blessures aux mains et aux bras. Elles purent néanmoins sortir de leur triste position avec l'aide de plusieurs passants et de M. Victor, cafetier en face du lieu de l'accident.

MM. les médecins militaires en retraite Lardoire et Scutenaire, qui étaient alors chercher de suite, donnèrent les premiers soins au blessé qui fut ensuite reconduit chez lui à Quesnoy, dans la voiture d'ambulance de M. Batteur.

Les jeunes filles ont été également reconduites à Quesnoy, par M. Vanroyen, carrossier, qui s'est empressé de mettre une voiture à leur disposition.

M. Delbecque a passé une nuit fort agitée et il a été pris de fièvre.

Hier matin, à onze heures, M. le docteur Jename, de Quesnoy-sur-Deûle, a remis la cuisse cassée et tout fait espérer que M. Delbecque, qui est très estimé dans sa contrée, sera promptement rétabli.

Faux bruits. — Hier, le bruit courait en ville que un nouveau krack financier venait de se déclarer à Lille.

Renseignements prises à bonne source, nous pouvons rassurer nos concitoyens ; rien de semblable n'est à craindre pour le moment, et ce qui a provoqué ce émoi n'a vait rien à voir avec les opérations de la banque qui a reçu la visite d'un officier ministériel, accompagné d'agents de la force publique.

Accidents. — Hier vers midi, la jeune Hélène Chamoulaud, 8 ans, demeurant rue Jouart, jouait sur la quai de la Haute-Deûle est tombé dans le canal. Il en a été retiré sain et sauf par MM. François Berthe, 19 ans, peintre à Saint-André, et Jules Dervaux, journalier, rue de Flandre, 82.

— Hier, vers 1 heure 1/2 de l'après-midi, M. Auguste Lewen, 30 ans, journalier et déchargeur de bateaux, déchargeait un wagon de pierres de taille chez M. Kulhmann, à Lézo. Tout d'un coup, par suite d'un faux mouvement, une pierre lui tomba sur la jambe droite. Après avoir reçu les premiers soins d'un docteur qui constata une fracture du péroniné, il a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Les vols. — Hier après-midi, pendant que les dames du pensionnat des frères, place de Tourcoing, jouaient dans le jardin, elles aperçurent, un nommé Hippolyte Leroy, domestique au restaurant du Vergnard, rue des Prêtres, s'autorisant du prétexte de l'un d'eux, une montre en argent et un mouchoir portant le n° 48.

Le commissaire de permanence fit arrêter le coupable qui était encore sur les lieux des objets volés et après interrogatoire, l'a détéré au Parquet.

Le feu. — Hier après-midi, vers 1 heure 1/2 les habitants de la place Jacquart étaient mis en émoi par les cris désespérés que poussait un petit garçon de 5 ans, au premier étage du n° 6. En même temps, on voyait de la fumée dans la chambre, de sorte qu'on crut que l'enfant était environné par les flammes. On se précipita donc dans l'immeuble, et heureusement, on constata que la cause des appels de l'enfant était moins grave qu'on ne le craignait : c'était simplement un essuie-mains qui, placé trop près du feu pour sécher avait flammé tout à-coup. Cet accident s'est produit sans aucun danger.

Enfant abandonné. — Hier, vers huit heures du soir, Mlle Louise Hallion, 15 ans, qui de la Basse Deûle, près de l'hôpital général était sortie pour aller chercher un seau d'eau, fut mise précipitamment en éveil par l'aboiement d'un chien sur le sol un enfant du sexe masculin paraissant âgé de sept à huit mois.

Plusieurs personnes se mirent à la recherche de la femme signalée, mais on ne put en trouver sa trace. Selon la déclaration de la jeune Louise, elle paraît âgée d'une trentaine d'années environ, grande assez forte, brune, vêtue de noire. Elle tenait ses chaussures à la main et après avoir déposé son fardeau s'enfuit dans la direction de la Madeleine.

Quant à l'enfant il est vêtu d'un vieux tablier gris bleu, garni d'une broderie, d'une robe de flanelle double dessus jaune ciel-dessous blanc ; d'une robe pilou, rayée, étoilée, chemise coton blanc en frêle nauvais état à laquelle on a arraché la tirette dont était garni le tour de cou, bas en laine grise recommodés à la laine rouge ; souliers en drap bleu marine à trois boutons : bonnet bleu à pois blancs garni d'une tirette, écha laine noire en tort mauvais état.

L'enfant a été envoyé à l'Hospice général.

LE NORD

UN HOMME ÉCRASÉ A RONCHIN

Hier matin, vers huit heures, M. Dumont Espéra, 28 ans, domestique chez Mlle Lefebvre, Flore, chauffeur-mire au moulin de Fâches, conduisait une voiture de chaux à Roubaix. Dans cette voiture se trouvait également un sieur Marchand, Jean-Baptiste, dit Can ne, 53 ans, célibataire à Thumesnil qui était dans un état d'ivresse très caractéristique.

A plusieurs reprises, Dumont craignant un accident, avait engagé Marchand à descendre, mais ce dernier refusait toujours. A un moment donné, Marchand voulut descendre ; mais, perdant l'équilibre, il tomba sur le pavé et l'une des roues lui passa sur le corps.

M. Dumont arrêta aussitôt son attelage, et, lorsqu'il voulut relever Marchand, il se trouva enface d'un cadavre.

Le docteur Desmonts, de Ronchin, a fait les premières constatations du fait qu'un cadavre il a été reconduit à son domicile.

VALENCIENNES

Accident. — Hier, vers 1 h. 3/4 de l'après-midi, M. Trichoux, 40 ans, marchand de pommes de terre frites à Aulnoy, se rendait en voiture dans la direction de Trith, quand arrivé au lieu dit le Vignoble, la voiture culbuta dans le ravin, d'une profondeur de dix mètres, bordant la route.

Dans sa chute, M. Trichoux a eu une oreille enlevée, une forte coupure sur le nez, neuf de la tête, deux doigts écrasés et la figure toute tuméfiée.

Les brancards de la voiture ont été cassés mais le cheval n'a pas été blessé.

PAS-DE-CALAIS

LE CRIME D'HÉBUTERNE

Le 2 avril 1896, une vieille femme, Mme veuve Corrion, était assassinée à Hébuterne.

A la suite d'une instruction faite par le parquet d'Arras, le neveu de la victime, le sieur Choquet, fut traduit devant la cour d'assises du Pas-de-Calais et condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme auteur de ce crime.

Choquet avait d'ailleurs avoué sa culpabilité, mais ce qu'il n'avait pas dit, c'est qu'il avait un complice, qui n'était autre que son propre frère.

Tout récemment le père Choquet était lui-même arrêté sous inculpation du crime de viol sur sa fille.

Au cours de l'enquête, cette dernière a fait une déposition des plus graves. Elle a déclaré que la nuit du crime, elle avait vu son père rentrer avec son frère. Ils s'étaient partagé des pièces d'or et avaient posé sur la table vingt-cinq francs provenant du pillage. Les pièces appartenant à sa tante étaient que de la toile maculée de sang.

A la suite de cette dénonciation, le préfet d'Arras vient d'ouvrir une nouvelle information.

TENTATIVE CRIMINELLE

sur la voie ferrée à Houdain

Dimanche, vers 7 heures 15 du soir, un accident est arrivé au train de voyageurs 237, allant de Bully-Grenay à Brias, entre les stations de Bruay-les-Allouettes et Houdain, à environ six cents mètres de cette dernière station.

Les deux roues de devant de la locomotive ont dû sauter et se sont enfoncées dans le sol. Le train s'est arrêté aussitôt. Il en est résulté une secousse assez forte pour les voyageurs, mais aucun n'a été blessé.

On attribue l'accident à la malveillance. On a retrouvé sur la voie à l'endroit où le déraillement s'est produit les débris d'une grosse pierre qui n'ont pas été gênés. D'autre part, plusieurs voyageurs affirment avoir vu deux gamins s'enfuir à toutes jambes à travers champs.

Tentative de meurtre à Calais

Hier soir, vers sept heures, un coup de feu mettait en émoi le quartier des prairies. Voici ce qui s'était passé :

Wadrelin Léonie, 45 ans, veuve Delbecque, à Merville, vivait maritalement, depuis quatre ans, avec le nommé L..., qui dernièrement la mitta et vint se placer à Calais. La veuve Delbecque ne put se résigner à cette séparation et vint à plusieurs reprises supplier son amant de l'épouser. Mais ce dernier lui déclara catégoriquement qu'elle eut à cesser ses obsessions et qu'il ne voulait plus entendre parler d'elle.

Il n'eut pas plus tôt achevé ces mots que la veuve Delbecque sortait un revolver et, sans rien dire, lâcha un coup contre lui. Fort heureusement celui-ci s'était aperçu de ses intentions, s'était baissé et a ainsi évité la balle.

Mise, aussitôt en état d'arrestation, la veuve Delbecque a déclaré qu'elle voulait seulement effrayer son amant, mais comme les charges prouvent la préméditation elle a été maintenue et sera mise à la disposition du procureur de la République.

Nouvelles à la Main

Après cinq ou six années de mariage, les soirées commencent à paraître un peu longues aux époux X.

L'autre soir, seuls dans leur salon, il s'absorbait dans la lecture de son journal tandis qu'elle feignait de prendre un vif intérêt à sa tapisserie.

— Ah! soupira-t-elle. Je vois bien que tu ne m'aimes plus !

— Mais si, mais si !

— Oh non !

— Mais si ! Voyons, si je ne l'aimais plus, est-ce que je resterais ici tous les soirs avec toi, à m'embêter ?

BRULE-MAISON.

PETITE CORRESPONDANCE

M. Lavaine 104. — Le joueur doit compter 69.
LE FACHEUX.

Etat-civil de Roubaix

Naissances. — Philomène Gallois, rue Nagles. — Alphonsine Bernard, rue Derôme 50. — Marthe Demoulet, rue Gambetta, 47. — Marie Barbe, rue Colbert. — Gaston Boutmy, rue Stéphanie 97.

Décès. — Marie Moulon, 71 ans, rue de Lille 115. — Marie Hoota, 15 mois, rue Lamartine. — Maurice Pothier, 4 mois, rue St-Amand 5. — Théodore Soens, 48 ans, rue Desait 35. — Louis Goffre, 60 ans, rue d'Epeu, 8. — Juliette Glorieux, 6 ans, rue Turgot, cour Deschampe 7. — J.-B. Vanmarcke, 68 ans, rue du Progrès, impasse Sébaubodonnez 27. — Marie Vandenbroucke, 2 ans, rue Longues-Haies 208. — Nelly Barbieux, 6 jours, rue de l'Espérance 30.

Etat-civil de Tourcoing

Naissances du 12 juin. — Madeleine Lemesa, au Halloé. — Gabrielle Devernay, rue du Calvaire. — Louisa Delsyck, place Thiers. — Georges Hersegl, rue St-Pierre. — Félix Naet, rue de Gand. — Paul Chomez, rue des Carliers. — Lucien Dutilly, rue St-Joseph. — Marthe Leman, au Chopet. — Paul Cornille, rue Neuve. — Henri Mahu, rue du Petit-Village. — Marie Delbaere, rue Mulhouse. — Louis Dalscrois, chemin des Carliers.

Du 13

Valentine Clersot, rue de Renaix. — Adèle Louvet, rue Belle-Promenade. — Pierre Vandorpe, rue Blanc-Seau.

Décès du 12 juin. — Hélène Jossot, 10 ans, contrière, hôpital-civil. — Alibe Dupont, 1 an, rue Mouvaux. — Marie Delsaucy, 2 ans, au Blanc-Seau.

Du 13

Félicité Berquier, 78 ans, s. pr., rue Dumortier. — Marie Dupuis, 70 ans, s. pr., rue du Cimbale. — Mathilde Deneckère, 36 ans, hôpital-civil.

Mariage. — Entre : Emile Marquette, 21 ans, cordonnier et Marie Wauters, 24 ans, s. pr.

Etat-civil d'Hem

Du 1er au 10 juin

Naissances. — Jeanne Houzé, Petit-Lannoy. — Julia Lamblin, id. — Fernand Boussemart, rue Pouvrée.

Décès. — Germaine Plouvier, 11 mois, Petit-Lannoy.

Publications de mariage. — Entre : Léon Declercq, brasseur à Hem et Marie Grulois, s. prof. à Herlinge.

Mariage. — Entre : Moïse Dewailly, teinturier à Croix et Marie Lemaire, couturière à Hem.

Décès. — Louis Dallice, 21 ans, tailleur et Ernestine Thibert, 18 ans, peigneuse.

Etat-civil de Mouvaux

Du 4 au 11 juin

Naissances. — Louis Morel, les Dunes. — Adrient Salmon, la Forêt.

Décès. — Stéphanie Boisson, veuve Bacny, 72 ans 1 mois, Le Pil.

Mariage. — Louis Dallice, 21 ans, tailleur et Ernestine Thibert, 18 ans, peigneuse.

DÉPURATIF INCOMPARABLE
Le Grand Régénérateur du Sang
FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG
Donne la Santé, la Force, la Vie
Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur
A TOUTES LES EXPOSITIONS
Demander le Diplôme sur le Dépuratif du Sang
Dépôt Général : MARIO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste
Rue Sainte-Catherine, 104, BORDEAUX
Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

ROB LECHAUX
Sucs végétaux concentrés de
Cresson et de Salsepareille iodurée
Dans la Santé, la Force, la Vie

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 13 juin

Cote officielle de 4 heures 1/2
Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	TYPE 3 B.F. Cote préc.	Cote jour
Janvier	5 00	—	—	—	—	—
Février	5 00	—	—	—	—	—
Mars	—	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—	—
Juin	5 80	5 80	5 55	—	5 55	—
Juillet	5 80	5 80	—	—	5 05	—
Août	5 855	5 855	—	—	—	—
Septembre	5 870	5 870	—	—	—	—
Octobre	5 90	5 90	—	—	—	—
Novembre	5 925	—	—	—	—	—
Décembre	5 95	—	—	—	—	—

Peignés d'Australie
Type A.B

Janvier	—	—	Juillet	4 925	—
Février	—	—	Août	—	—
Mars	—	—	Septembre	—	—
Avril	—	—	Octobre	—	—
Mai	—	—	Novembre	—	—
Juin	4 92	—	Décembre	—	—

DÉTAIL DES VENTES
CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

Juin	5.000	»	5 80
Juillet	5.000	»	5 80
Août	5.000	»	5 855
Septembre	5.000	»	5 870
Octobre	5.000	»	5 90
Total de la journée :	25.000 kilos.		

Tendance calme.

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier	1893	79 —	Juillet	—	81 —
Février	—	78 —	Août	—	82 —
Mars	—	78 —	Septembre	—	81 —
Avril	—	78 —	Octobre	—	80 —
Mai	—	— —	Novembre	—	80 —
Juin	1892	82 —	Décembre	—	79 —

ANVERS, Samedi

Janvier	—	—	Juillet	—	—
Février	—	—	Août	—	—
Mars	—	—	Septembre	—	—
Avril	—	—	Octobre	—	—
Mai	85 50	—	Novembre	—	—
Juin	1892	85 75	Décembre	—	—

COTONS

HAVRE

Janvier	1893	51 50/1	Juillet	49 4/4	
Février	52 1/8		Août	50 7/8	
Mars	52 1/8		Septembre	50 7/8	
Avril	50 3/8		Octobre	50 3/8	
Mai	—		Novembre	—	
Juin	1892	49 7/8	Décembre	50 3/8	

LA VILLETTE, 13 juin

Espèces	Am.	Vendus	Prix
Boeufs	2242	2224	1 24/1 44
Vaches	1747	1599	1 16/1 40
Taureaux	381	280	1 10/1 36
Veaux	1530	1461	1 40/1 60
Moutons	17881	17270	1 02/1 24
Porcs	2888	2283	1 12/1 32

BOURSE DE LILLE

Du 13 juin

RENTES (Villes et Départements)

Lille 1884, 4 1/2. — Lille 1887, 3 0/0. — Département du Nord, 4 0/0.

CHEMINS ET VALEURS DIVERSES

Gaz de Wazemmes (20000 a. 125) p. ex. : c. pr 18, 501.25.

OBLIGATIONS DIVERSES

Gaz de Wazemmes, 4e émission, remboursé à 500 fr., 517.

ACTIONS

Anzin (100 de dividende 200 demers) n. 5,110. — Bully-Grenay, le 1/8, ex-coupon n. 5,[illegible] parts, 2217,50. — Escarpelle (Nord) 3010. — Meurchin (ex-c. n. 40, 4750). — Ostricourt n. 3650. — Douai, 1400. — Courrières, le dixième, 4420. — Lievin, 2215 act. 1550.

COTIONS DÉTACHÉS

1er juin. — Anzin, 65 fr. 65. — Marles, 20 0/0, 60 fr.

7 juin. — Vieux-Condé, 1/2 nom., 13 ; Douai, 11, 16.

9 juin. — Allard, libérée 18.60. — Allard, non libérée, 10.

Coupons annoncés. — 1er juillet. — Bend, Bellgate et Cronwide, 15 fr.

Tous les valeurs non cotées, sur le parquet, comme celles cotées trois fois la journée.

BOURSE DE BRUXELLES

du 13 juin 1892

Emp. 4 1/2	4.1	102 10	Etrus. lib.	1888	102 —
—	4	102 85	Nouv libres	1889	— —
—	3 1/2	101 10	Ostende à p.	—	81 —
—	3	100 —	—	—	— —
—	2 1/2	88 65	—	—	1355 3. —
Annuités	4 1/2	— —	Tournai	1888	94 50
—	4	— —	—	1889	— —
—	3	97 90	Gand	1888	— —
Cr. com.	4 1/2	— —	—	1889	103 25
—	4	— —	—	1890	102 —
—	3	— —	Liége	1888	99 —
—	2 1/2	1861	—	1889	99 —
—	2	1868	—	1890	98 —
Anvers	1887 lib.	100 75	—	1891	103 50
Nouv libres	1887	— —	—	1892	100 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 juin.

Avant de prendre une orientation nouvelle, le marché cherche encore quelque temps à se faire illusion d'habituer le public à le capitaliser au pair.

La 3 0/0 ancien varie de 99.72 à 99.87.

Le nouveau fait 100.12.

La 4 1/2 100.55.

Les cours des dernières provisoires demandés par le cabinet Gouïlt fait monter le Rente Ire.

L'Extérieure s'échange à 67 13/16.

Le Russe nouveau à 79.00.

L'Orient à 79.00.

Le 3 0/0 Portugais est bien tenu à 35 3/16.

L'Action de la Banque de France conserve une bonne allure, à 4120.

Le Crédit Foncier se relève, à 1.140.

La Banque de Paris reste toujours ferme.

Cette société a réduit ses participations tout en augmentant ses opérations de banque et de reports.

Le Crédit lyonnais pourrait son mouvement de reprise à 730.

Pas de changement sur l'action de la Société générale, qui clôture à 460.50.

Les bénéfices nets réalisés pendant les cinq premiers mois de l'année par cet établissement s'élèvent à 1,022,817.

L'Action des Immeubles de France oscille de 185 à 200 en attendant le pair qui justifierait son revenu de 25 fr.

Les Chemins économiques s'avancent à 420.

COUPONS
LE COMPTOIR DE CHANGE
A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE — Rue Nationale, 69 bis
ROUBAIX — 6, rue de la Gare, 6
PAIE, dès maintenant
tous les coupons français et étrangers dont le taux est officiellement connu, à l'échéance des 1er et 15 Juin.

Imp. du journal l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.
Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 29

L'OR ET LE SANG

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR QUI NAIT

— Je vous reconnais tous les droits, mademoiselle, surtout celui de ne pas céder vos tableaux, à revoir !

Il sortit laissant Marthe inquiète et étonnée.

Lorsque Giorgio se présenta, elle lui fit part de cette scène.

— Oui, oui, fit le peintre, le marq... non, il est mort. Enfin, celui qui ressemble au marquis de la Fusterie ?

— Je ne sais pas, moi.

— Il s'appelle ?

— Voici sa carte. Jean de Goudry, 47, rue de Lisbonne.

— Connais pas. D'ailleurs il a beau être épris de vous, il ne l'est pas plus que moi. Il ne saurait faire respecter cette supériorité !

Il ne s'en occupa guère plus. Il savait que Marthe *l'aimait assez pour dédaigner les offres de tous autres.*

Vers deux heures, la jeune fille dit à l'Italien :

— Voulez-vous m'accompagner ? J'ai envie de respirer le grand air. Je consentais ma faire conduire en voiture au bois de Vincennes et marcher une heure par les allées solitaires. Vous plaît-il de partager ma solitude ?

— Si cela me plaît ! Ta solitude avec vous ! grand Dieu !

Une demi-heure après, ils filaient par les boulevards extérieurs jusqu'à la place du Trône, interminable trajet qui leur parut trop court.

A trois heures et demie ils faisaient arrêter la voiture dans une allée du bois, proche la grotte de Fontenay. Ils enfoncèrent tous deux, le bras de Marthe sur celui de Georges, dans les taillis ombreux de platanes et de chênes.

Il faisait très chaud. Sur la prairie une buée se levait, tandis que sur les routes sablonneuses leurs pas laissaient leurs traces.

Tout d'un coup la jeune fille était devenue très grave.

Son rire s'éteignit : une sorte de terreur se lut dans ses yeux. Son teint devint plus pâle et sa respiration haletait.

Ce changement subit étonna tellement Georges, qu'il demanda à sa compagne :

— Vous êtes fatiguée ?

— Je vous le jure. Venez !

Elle l'entraînait, se hâtant de s'enfoncer sous les berceaux plus touffus, à l'abri des indiscrets.

Mais elle ne parlait plus et sa pâleur, son angoisse s'accentuaient.

Très surpris, même un peu effrayé, il demanda à nouveau ses yeux dans ses yeux.

— Voulez-vous rentrer ? Qu'y a-t-il ? Je vous en conjure.

— Vous le saurez assez tôt ! Venez, je vous dis !

Elle parlait brusquement, d'un ton sévère.

Et, résolument, lorsqu'ils furent loin de toutes fréquentes :

— Georges, vous m'aimez bien !

Il respira. Elle allait lui faire une scène des jalousie.

Elle avait sans doute appris son histoire de la Nouvelle-Orléans, son mariage avec Suzanne Gardon rompu à temps. Il la rassurait. Elle se laisserait convaincre. C'est un trait pour certaines femmes d'avoir une explication tragique, de faire des scènes.

Ce n'était rien autre. D'ailleurs qu'eût-il pu savoir.

— Georges, vous m'aimez bien ?

— Si je vous aime ! Et qui vous donne cette excuse, un semblant d'excuse de douter de cet amour ? Si je vous aime ! Oh ! oui ! je n'aime plus rien que vous. Mais il n'y a pas une parole de mon être qui ne soit à vous, une seconde de mon temps qui ne vous soit consacré !

Tout d'un coup la jeune fille était devenue très grave.

Son rire s'éteignit : une sorte de terreur se lut dans ses yeux. Son teint devint plus pâle et sa respiration haletait.

Ce changement subit étonna tellement Georges, qu'il demanda à sa compagne :

— Vous êtes fatiguée ?

— Je vous le jure. Venez !

Elle l'entraînait, se hâtant de s'enfoncer sous les berceaux plus touffus, à l'abri des indiscrets.

Mais elle ne parlait plus et sa pâleur, son angoisse s'accentuaient.

Très surpris, même un peu effrayé, il demanda à nouveau ses yeux dans ses yeux.

— Voulez-vous rentrer ? Qu'y a-t-il ? Je vous en conjure.

— Vous le saurez assez tôt ! Venez, je vous dis !

Elle parlait brusquement, d'un ton sévère.

Et, résolument, lorsqu'ils furent loin de toutes fréquentes :

— Georges, vous m'aimez bien !

Il respira. Elle allait lui faire une scène des jalousie.

Elle avait sans doute appris son histoire de la Nouvelle-Orléans, son mariage avec Suzanne Gardon rompu à temps. Il la rassurait. Elle se laisserait convaincre. C'est un trait pour certaines femmes d'avoir une explication tragique, de faire des scènes.

Ce n'était rien autre. D'ailleurs qu'eût-il pu savoir.

— Georges, vous m'aimez bien ?

— Si je vous aime ! Et qui vous donne cette excuse, un semblant d'excuse de douter de cet amour ? Si je vous aime ! Oh ! oui ! je n'aime plus rien que vous. Mais il n'y a pas une parole de mon être qui ne vous soit consacré !

Tout d'un coup la jeune fille était devenue très grave.

Son rire s'éteignit : une sorte de terreur se lut dans ses yeux. Son teint devint plus pâle et sa respiration haletait.

Ce changement subit étonna tellement Georges, qu'il demanda à sa compagne :

— Vous êtes fatiguée ?

— Je vous le jure. Venez !

Elle l'entraînait, se hâtant de s'enfoncer sous les berceaux plus touffus, à l'abri des indiscrets.

Mais elle ne parlait plus et sa pâleur, son angoisse s'accentuaient.

Très surpris, même un peu effrayé, il demanda à nouveau ses yeux dans ses yeux.

— Voulez-vous rentrer ? Qu'y a-t-il ? Je vous en conjure.

— Vous le saurez assez tôt ! Venez, je vous dis !

Elle parlait brusquement, d'un ton sévère.

Et, résolument, lorsqu'ils furent loin de toutes fréquentes :

— Georges, vous m'aimez bien !

Il respira. Elle allait lui faire une scène des jalousie.

Elle avait sans doute appris son histoire de la Nouvelle-Orléans, son mariage avec Suzanne Gardon rompu à temps. Il la rassurait. Elle se laisserait convaincre. C'est un trait pour certaines femmes d'avoir une explication tragique, de faire des scènes.

Ce n'était rien autre. D'ailleurs qu'eût-il pu savoir.

— Georges, vous m'aimez bien ?

— Si je vous aime ! Et qui vous donne cette excuse, un semblant d'excuse de douter de cet amour ? Si je vous aime ! Oh ! oui ! je n'aime plus rien que vous. Mais il n'y a pas une parole de m